

Enquête sur la situation des bibliothèques scolaires au Québec

SOMMAIRE

Octobre 2017

En 2013, la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation (FPPE-CSQ) a rendu publique une enquête sur la situation des bibliothèques scolaires. L'état critique de la situation le justifiait, et ce, autant en ce qui a trait aux lieux physiques, aux ressources professionnelles disponibles qu'au besoin de mise à jour des collections.

Dans le contexte du déploiement de la première Politique sur la réussite éducative, la FPPE souhaite mettre en lumière cette situation et faire le point sur les engagements pris dans le cadre du Plan d'action sur la lecture à l'école (PALE).

Le Plan d'action sur la lecture à l'école (PALE)

Le développement des bibliothèques scolaires au Québec s'est curieusement arrêté au cours des années 1990. Lentement mais sûrement, sans trop qu'on prenne garde aux conséquences, on a cessé de renouveler les départs à la retraite des bibliothécaires. Tant et si bien qu'au cours de l'année scolaire 2006-2007, on ne dénombrait plus que 21 bibliothécaires dans les 72 commissions scolaires du Québec pour assurer le développement de bibliothèques scolaires dans plus de 2600 établissements.

Pour améliorer l'apprentissage de la lecture et la réussite éducative, le ministère de l'Éducation a donc enfin mis sur pied un Plan d'action sur la lecture à l'école (PALE) en 2005.

Objectifs du PALE

Doter les bibliothèques scolaires de ressources variées et de qualité.

Soutenir les commissions scolaires pour qu'elles aient accès à des ressources humaines spécialisées en bibliothéconomie

Développer des habiletés et des stratégies qui mènent au développement d'habitudes durables de lecture chez les jeunes.

Renforcer le lien entre l'école, la famille et la communauté au regard de l'importance de la lecture.

Favoriser une dynamique régionale pour ce qui est de l'action et de l'engagement du milieu sur le plan de la lecture à l'école.

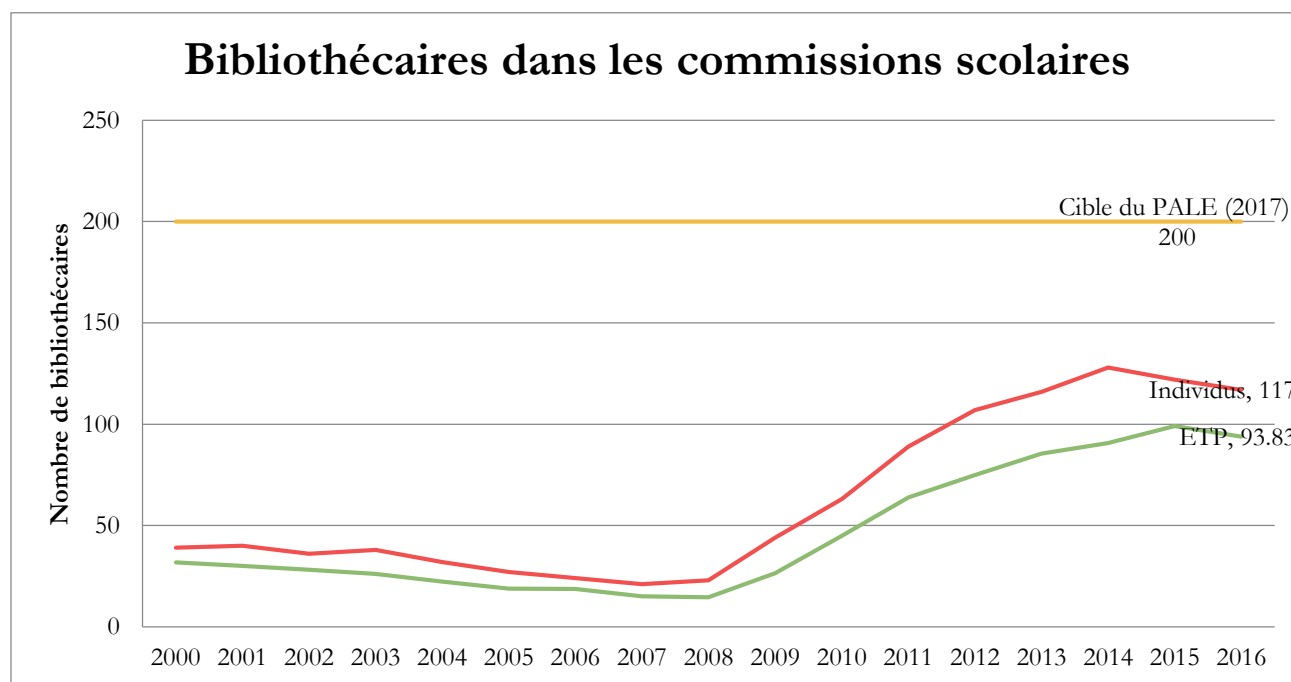
Une somme de 60 M\$ est investie entre 2005 et 2008, principalement pour l'achat de ressources littéraires et documentaires. À la suite d'un bilan positif, le PALE est reconduit jusqu'en 2011, avec cette fois une cible quant à l'augmentation du nombre de bibliothécaires dans les commissions scolaires :

« Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport poursuivra le réinvestissement [...] dans les bibliothèques scolaires et permettra aux commissions scolaires d'embaucher une vingtaine de bibliothécaires par année pendant 10 ans, soit un total de 200 nouveaux bibliothécaires. »

Parmi les mesures budgétaires concernant le PALE, deux mesures sont dédiées à l'embauche de bibliothécaires et au soutien financier pour les bibliothécaires récemment engagés. Un nécessaire rattrapage permet d'augmenter rapidement le nombre de ressources professionnelles en bibliothéconomie dans les commissions scolaires entre 2008 et 2011.

Depuis, des changements aux mesures budgétaires liées au PALE nuisent à l'atteinte des résultats (voir le tableau). Pour ce qui est du nombre de bibliothécaires scolaires, c'est en 2013-2014 qu'il atteint un « sommet » avec 128 personnes. En équivalent temps plein (ETP), le nombre de 100 bibliothécaires n'a jamais été atteint. En plus d'être très loin de la cible de 200 bibliothécaires ajoutés, les ressources tendent même à diminuer. En 2015-2016, il y a 117 bibliothécaires scolaires et en ETP, ce nombre descend à 93,8. En seulement deux ans d'austérité, c'est une baisse de 9% de l'effectif.

Mesures (n°actuel/avant 2015)	Changements aux mesures budgétaires liées au PALE
Pour le Plan d'action sur la lecture à l'école (30272)	Mesure abandonnée en 2013-2014.
Pour les bibliothécaires embauchés au cours des années scolaires précédentes (15101/ 30274)	Coupe de 26% par rapport à 2014-2015.
Pour l'embauche de nouveaux bibliothécaires (15102/ 30273)	Somme maximale désormais établie (40 048\$) en 2015-2016. Les sommes peuvent désormais être utilisées à d'autres fins.
Pour l'acquisition de livres de fiction et de documentaires (15103/ 30271)	Reddition de compte particulière depuis 2015-2016 (à la suite d'une déclaration controversée du ministre Yves Bolduc)



L'état des bibliothèques

Les lieux utilisés pour installer la bibliothèque scolaire sont loin d'être toujours optimaux. D'abord, dans les petits milieux, plusieurs établissements primaires n'ont pas de bibliothèque. Le **Réseau Biblio** permet, en partie, de pallier à certaines des lacunes en matière d'accessibilité.

Depuis quelques années, on constate que la surpopulation des écoles – notamment due à l'état de vétusté des bâtiments scolaires – menace les bibliothèques. Les cas de bibliothèques transformées en salle de classe se multiplient. En 2015, à la Commission scolaire de Montréal, une quinzaine d'établissements empiétaient sur leur bibliothèque pour faire des salles de classe¹. Tout récemment, dans une école de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, on déplorait que la bibliothèque eût dû changer trois fois de lieux, pour maintenant se retrouver dans un sous-sol sans fenêtre et surchauffé.² De telles situations sont de plus en plus fréquentes : on ne peut plus attendre pour améliorer l'état des infrastructures scolaires.

Bibliothèque ou salle multifonction ?

C'est également l'usage qui est fait de la bibliothèque qui peut poser problème. Les locaux sont souvent trop exigus : on ne peut même pas y faire entrer toute une classe. Dans ce cas, impossible d'y faire des animations. Dans certains milieux, la bibliothèque se retrouve tout bonnement dans le corridor!

Il est pertinent que la bibliothèque soit un espace flexible, facilement aménageable pour favoriser diverses animations. Pourtant, dans certains milieux, on l'utilise pour des fins incompatibles avec sa raison d'être. Selon l'enquête de 2013, les bibliothèques peuvent également servir de salle de bricolage pour le service de garde, salle de réunion, laboratoire informatique, salle de musique, bureau pour l'hygiéniste dentaire, local de retrait pour les

élèves turbulents, mini cafétéria avec comptoirs-lunch et micro-ondes, etc.

Des collections désuètes

Le laisser-aller des commissions scolaires durant les décennies 1990 et 2000 a également laissé des traces quant à la qualité des ouvrages. Une grande partie des bibliothèques souffre d'une absence chronique de mise à jour des collections : ces dernières sont trop souvent désuètes, endommagées, peu attrayantes. La section documentaire présente souvent des lacunes; la section fiction n'est pas assez diversifiée pour répondre aux besoins, aux intérêts et à l'âge des élèves.

Des bibliothécaires pour favoriser la réussite

Dans la dernière décennie, le rôle joué par les bibliothécaires a beaucoup changé, en grande partie en raison de l'arrivée dans les milieux de bibliothécaires détenant une maîtrise en science de l'information (bibliothéconomie).

Cependant, toute la portée du rôle et de l'expertise des bibliothécaires sont encore méconnues. Les bibliothécaires ont entre autres pour fonction d'assurer la mise en valeur de la bibliothèque et d'en faire la promotion, de proposer des plans de gestion des bibliothèques, d'assurer le développement des collections et de déterminer les outils de classification. Un de leurs mandats est également d'assurer le lien avec le Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ).

La Politique sur la réussite éducative, publiée en juin 2017, propose plusieurs pistes intéressantes pour lesquelles les bibliothécaires ont une expertise.

¹ Anne-Louise Despaties, « Quand on transforme la bibliothèque en classe », *Radio-Canada*, 19 octobre 2015.

² Marie-Eve Morasse, « Le ministre de l'Éducation prend la mesure d'une école surpeuplée », *La Presse*, 29 août 2017.

C'est en outre le cas des mesures pour améliorer les compétences en littératie et pour effectuer le virage numérique.

Dans la Politique sur la réussite éducative (un document de 84 pages), les mots « bibliothèque » ou « bibliothécaire » sont absents. Un oubli déplorable auquel le Ministère doit remédier.

Pour améliorer les compétences en littératie et développer le goût de la lecture, la bibliothèque doit être un lieu accessible, stimulant, innovant et significatif dans le parcours des élèves. Il s'agit d'un environnement pédagogique et culturel où les élèves peuvent y concrétiser des apprentissages et développer leur autonomie.

L'apport des bibliothécaires est incontournable, car elles et ils sont habilités à soutenir le personnel enseignant pour introduire des activités permettant aux élèves de savoir exploiter l'information, résoudre des problèmes, exercer leur jugement critique, se donner des méthodes de travail efficaces, etc. La Table régionale des bibliothécaires de Montréal propose à cet effet un modèle en 4 axes pour la bibliothèque scolaire. Dans une approche intégrée, la bibliothèque du XXI^e siècle doit être conçue comme un laboratoire d'apprentissage et intégrer les rôles pédagogique, culturel, numérique et collaboratif :

« Dans une société où tout change rapidement, il est de plus en plus nécessaire d'outiller les élèves pour leur permettre de se retrouver parmi toutes les informations qui leur sont si facilement accessibles, via la bibliothèque de l'école, pour acquérir une capacité de réflexion critique. [...] La bibliothèque scolaire est donc un centre d'apprentissage qui propose des espaces de travail invitants et adaptables pour l'apprentissage participatif³ ».

Accompagner le virage numérique

L'introduction du numérique en milieu scolaire est un vaste chantier. En attendant de la Stratégie numérique gouvernementale, soulignons les engagements pris à ce sujet dans la Politique sur la réussite éducative :

- Lancer un plan d'action sur le numérique en éducation et à l'enseignement supérieur ainsi que pour le développement des compétences.
- Faire du Québec une véritable société numérique, accessible et axée sur le développement du savoir et des compétences en investissant dans les infrastructures technologiques des établissements scolaires.

Comme l'explique l'Association pour la Promotion des Services Documentaires Scolaires (APSDS) dans le mémoire présenté dans le cadre de la consultation sur la Stratégie numérique (2017), la bibliothèque scolaire participe à faire entrer le Québec dans l'ère numérique :

« Tel un laboratoire consolidant l'intégration des apprentissages, la bibliothèque de l'école permet aux élèves de se familiariser avec les différents supports et outils numériques en lien avec les contenus disciplinaires. Premier lieu culturel fréquenté par tous les enfants québécois, elle est aussi le premier lieu numérique structurant qu'ils utilisent pour "apprendre à apprendre", notamment par un enseignement planifié des compétences informationnelles, dans un contexte de travail collaboratif. En devenant le prolongement de la classe, elle permet de consolider et d'intégrer des savoir-faire dans un environnement différent pour l'élève qui regorge d'une variété de ressources ».

Grâce à un travail collaboratif du personnel, la bibliothèque peut offrir aux élèves un lieu structurant pour développer leur esprit critique et leur autonomie par rapport à la recherche d'informations et à l'utilisation des nouvelles

³ Table régionale des bibliothécaires de Montréal « La bibliothèque scolaire du XXI^e siècle : un modèle en 4 axes », 2015.

technologies, et ainsi devenir un moteur d'inclusion numérique.

Conclusion

L'enquête réalisée en 2013 par la FPPE a démontré que le rôle des bibliothécaires scolaires était souvent méconnu : plusieurs personnes ont déploré être peu sollicitées pour les rencontres de planification et d'élaboration de stratégies d'apprentissage ou pour les consultations sur le projet éducatif et le plan de réussite. Les frontières de fonction posent encore problèmes dans plusieurs milieux entre les bibliothécaires, le personnel technique et surtout, les parents bénévoles qui, par exemple, souhaitent choisir les collections ou conserver un système de classement maison désuet.

Peu d'années séparent l'enquête et sa mise à jour, mais il faut espérer qu'en matière de reconnaissance la situation tend à s'améliorer. Surtout, que le Plan d'action sur la réussite éducative puisse suffisamment impliquer les bibliothécaires pour que leur travail soit désormais reconnu et valorisé.

En 2016, 22 commissions scolaires n'avaient toujours pas à leur emploi de bibliothécaires scolaires. On ne compte que 117 bibliothécaires et ce nombre baisse à 93,8 en équivalent temps complet. Ce nombre est même en baisse depuis l'imposition de mesures d'austérité en 2014-2015 et 2015-2016.

La cible du PALE, soit un ajout de 200 bibliothécaires d'ici 2017, est donc très loin d'être atteinte. À l'heure des constats, une conclusion s'impose : malgré les avancées réalisées grâce aux PALE, ce plan semble avoir été relégué aux oubliettes, et le manque de ressources pour les bibliothèques scolaires est un problème chronique.

La FPPE a mis à jour son enquête de 2013 afin de proposer des changements. Et ce, dans le but de répondre aux besoins des élèves, les aider dans leur cheminement scolaire et leur donner le goût de la lecture pour toute leur vie.

La FPPE émet les recommandations suivantes :

- **Que le Plan d'action sur la lecture à l'école (PALE) soit relancé. Qu'il contienne des cibles à atteindre claires et des mesures assurant la reddition de compte.**
- **Que le nombre de bibliothécaires dans les commissions scolaires soit augmenté. Pour ce faire, que les mesures des règles budgétaires 15101 (Pour les bibliothécaires embauchés au cours des années scolaires précédentes) et 15102 (Pour l'embauche de nouveaux bibliothécaires) soient protégées, centralisées et bonifiées.**
- **Que le rôle des bibliothèques scolaires et l'expertise des bibliothécaires soient pris en considération dans le cadre des chantiers en cours et à venir en lien avec la Politique sur la réussite éducative, en particulier pour l'amélioration des compétences en littératie et le virage numérique.**

* Pour les références, voir le document complet.

http://fppe.qc.ca/action_pro/doc/Enquete_sur_les_bibliotheques_scolaires.pdf

